

La piraterie, c'est rock'n'roll !

De sa jeunesse nantaise, Yannick Bernard a conservé l'amour de l'océan et la fascination pour ces personnages libres et « indignés », les pirates. Il leur consacre une dizaine de chansons, à découvrir demain soir à l'espace Marcelle-Cahn.

Impossible, pour un pirate sans équipage, de mener son navire hors du port ! Vieux loup de mer du rock, Yannick Bernard vogue désormais avec les Frères la Côte, à savoir Roger Wackenheim (claviers), son complice depuis une dizaine d'années, Jean-Marc Gogel (batterie), membre fondateur du groupe de heavy metal des années 80 Mystery Blue, Bernard Busser (basse) et Frédéric Marchal (guitare). Auront-ils le pied marin ? Pas sûr : les quatre viennent de la région de Strasbourg.

Tout comme Yannick Bernard, d'ailleurs, débarqué en Alsace il y a près de 40 ans – il fut photographe à la base militaire aérienne de Meyenheim – après une jeunesse nantaise. Jusque-là, il s'était surtout consacré au rock, mais la musique celtique « et les vieilles chansons bretonnes » ne demandaient qu'à ressurgir. Cependant, le leader des Frères la Côte se dit « plus inspiré par le bluesman Gary Moore ou le groupe irlandais Thin Lizzy que par les instruments traditionnels celtiques ».

Une société utopique fondée par des pirates

Pour son nouvel EP (en préparation), le thème de la piraterie – et particulièrement son âge d'or, en 1680-1720, en mer des Caraïbes – s'est peu à peu imposé : liberté et rébellion s'accrochent bien avec le rock mâtiné de celtique. C'est ainsi que, demain soir, sur la scène de l'espace Marcelle-Cahn, Yannick et les Frères la Côte chanteront l'histoire de



Yannick Bernard s'est particulièrement inspiré de l'âge d'or de la piraterie en mer des Caraïbes. PHOTO DNA – CHRISTIAN LUTZ-SORG

Barbe-Noire, la sombre romance de « Bonny and Rackham », le destin de John King, qui fut « pirate avant d'être un homme », ou encore le mythe (ou la réalité ?) de Libertalia, société utopique fondée par des pirates, à Madagascar, à la fin du XVII^e siècle.

« Pour écrire ces chansons, je suis resté au plus près de la

réalité historique : j'ai consulté des ouvrages très bien documentés, notamment grâce aux livres de bord rédigés par les capitaines qui se sont fait dévaliser. Hollywood a mis des moyens extraordinaires au service d'histoires de pirates à dormir debout, alors qu'ont réellement existé des personnages hauts en couleur », ex-

plique l'auteur-compositeur interprète. Il a cependant emprunté *Le Chant des Corsaires* et *Pelot d'Hennebont* au répertoire traditionnel breton et s'est mis dans la peau de matelots pour écrire *Partir* ou *Les Frères la Côte*.

Un système de solidarité

Au fil de ses chansons revient encore et toujours l'aspiration à la liberté : « Tout à l'ouest, on m'attend là-bas/Sous le soleil d'Hispaniola/Une île où ne règne aucun roi/Aucun maître n'impose sa loi » (Les Frères la Côte). « On est sous l'Ancien Régime, il n'y a pas de perspective d'ascension sociale. Et la vie de marin est très dure. On peut mettre en parallèle les aspirations des pirates d'alors avec les indignés d'aujourd'hui », estime Yannick Bernard. Et de vanter « le système de solidarité » mis en place par les pirates : les chartes signées par les équipages prévoyaient une part de butin pour les malades et les blessés.

Réelle ou fantasmée, l'utopie pirate sied à merveille à Yannick et les Frères la Côte qui, outre une dizaine de compositions sur ce thème, interpréteront, demain soir, quelques airs de bon vieux rock tirés de leurs précédentes expériences musicales. Un programme alléchant qui, espèrent les musiciens, attirera du monde à l'espace Marcelle-Cahn. À environ 919 km du port de Saint-Nazaire. ■

J.U.M.

► Samedi 5 novembre. À 20h30, à l'espace Marcelle-Cahn, 2, rue Henri-Loux (parking sur place). Entrée libre, plateau. Organisé par l'Association des résidents des Poteries. Renseignements : 03 88 28 41 84. Écoute libre sur le site : www.yannickbernard.com